MERBES-LE-CHATEAU

Bulletin d'informations communales

N°5 -2019

Vous pouvez retrouver toutes nos infos et agenda des festivités communales sur notre site internet

www.merbeslechateau.be

Vous êtes membres d'une association communale, d'un comité ou d'un groupement local ?

Vous désirez annoncer vos festivités dans l'agenda de notre bulletin communal ? Prenez contact avec la responsable au 071/55.90.75 ou par mail : nancy.paternotte@commune-merbes-le-chateau.be

Attention ! Les informations pour les mois de janvier et février devront être communiquées au plus tard le 22 novembre 2019.

Editeur responsable : Philippe LEJEUNE **0479/34.89.51** philippelejeunemlc@gmail.com

Rédaction : Nancy PATERNOTTE **071/55.90.75** nancy.paternotte@commune-merbes-le-chateau.be

Le mot du Bourgmestre

La RN54…stop ou encore ?

En 2016, j'intitulais le mot du bourgmestre « RN54, le chaînon manquant…retrouvé », laissant présager une issue enfin favorable à ce projet vieux d'un demi-siècle et indispensable au désenclavement de la Haute-Sambre. Et bien non… le ministre Henry vient de le jeter aux oubliettes accordant ainsi du crédit aux défenseurs d'un courant idéologique en vogue aujourd'hui, mais dont il faut craindre les accents sectaires et qui associe catastrophisme climatique, décroissance économique et foi en une nature protectrice et bienveillante.

Dans l'émission « C'est pas tous les jours dimanche » du 20 octobre dernier sur RTL, le ministre rejetait la responsabilité sur l'ensemble du Gouvernement wallon (GW) en affirmant qu'il appliquait simplement le texte de la Déclaration de politique régionale et que la liste des projets routiers à supprimer avait été négociée entre les partenaires. On aimerait en savoir plus !

Rappelons, quand même, que le ministre Henry avait soutenu, en 2013, la construction de cette même RN54 en imposant, à juste titre, un gabarit de 2X1 bandes entre Erquelinnes et Anderlues. Rappelons aussi qu'un budget de 10 millions € a été débloqué, en 2016, par le GW et que des travaux préparatoires ont été menés, depuis lors, par la Direction des routes de Charleroi. « Mieux vaut tard que jamais » avait-t-on dit à cette époque. Mais aujourd'hui, il faut bien reconnaître que la RN54 est redevenue l'Arlésienne de la Haute-Sambre.

Il nous semble que le ministre Henry confond les principes régissant la mobilité urbaine, la mobilité rurale et la mobilité des loisirs. Il devrait comprendre que la mobilité rurale impose inévitablement le recours au rail, à la voiture et au tracteur, sous peine de voir disparaître la viabilité économique de nos campagnes. Et voilà qu'aujourd'hui – fâcheuse coïncidence – la SNCB menace de fermer la ligne ferroviaire 130A Charleroi-Erquelinnes-Maubeuge et le GW de ne pas réaliser un tronçon routier manquant de 11 km devant relier la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre à la métropole de Charleroi. Pas sûr, non plus, que nos amis français apprécient ces deux décisions prises unilatéralement.

A plusieurs reprises, l'Union des villes et communes de Wallonie a attiré l'attention du GW sur l'impérieuse nécessité d'une concertation avec les pouvoirs locaux pour la mise en œuvre d'une stratégie de la mobilité et sur l'indispensable prise en compte d'une complémentarité entre le milieu urbain et le milieu rural, celui-ci exigeant de ne pas être relégué au second plan. L'intérêt général, c'est aussi celui des populations rurales. Je ne peux imaginer qu'un ministre, chantre de la participation citoyenne, reste sourd aux requêtes des habitants de nos villages qui voient, tous les jours, s'engager d'énormes camions dans leurs voiries au gabarit non adapté.

Aujourd'hui, la Haute-Sambre se sent abandonnée, méprisée, humiliée même. On lui assène un argument sans réplique : celui du développement durable. Comme si nos modestes communes rurales étaient prioritairement responsables de ce nouveau péché originel qu'est le réchauffement climatique. C'est un jeu de dupes que nous ne pouvons accepter.

Pour contrer ce réchauffement bien réel, les modèles climatiques démontrent la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier celles produites par les activités humaines, et de viser une neutralité carbone à l'échelle planétaire. Dans cette perspective, chacun d'entre nous se doit de prendre conscience que la mobilité des personnes et des marchandises doit changer de paradigme. C'est une évidence, mais notre ministre, lui, ne doit pas oublier qu'une civilisation avancée se manipule avec prudence, tout en nuances et sans a priori. C'est à lui, en effet, qu'il appartient d'élaborer une planification minutieuse des actions correctrices, d'établir des priorités, de mettre en œuvre les avancées technologiques économiquement applicables et socialement acceptables, mais aussi de prendre en compte les particularismes territoriaux.

Philippe Lejeune

Dans ce numéro :

Le mot du Bourgmestre	2
Enseignement - Rentrée	3
Conseil Communal des Enfants	
HYGEA - Informations	4
HYGEA - Osez le vrac	5
Campagne radon	6
Nid de guêpes	
Arrondi des centimes	7
C.P.A.S - Informations	
O.N.E	8
A.E.S - stage	
Rubrique état civil	
Résultat façades fleuries	9
Photos souvenir	
Rubrique travaux	10
Le petit coin des scientifiques	
Agenda des festivités	11
Agenda des festivités	12

Enseignement

Un petit mot sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire est déjà loin.

Cette année, les enseignantes de nos quatre implantations communales auront le plaisir d'apporter savoirs et savoir-faire à **103 enfants en maternelles et 169 élèves en primaires**, une tâche importante dans laquelle le pouvoir organisateur les aidera évidemment au mieux. Chaque école sera ainsi par exemple dotée d'un **écran interactif**, outil supplémentaire qui aidera l'enfant lors de divers apprentissages et une attention particulière sera portée afin que le plan de pilotage qui sera réalisé pour nos écoles devienne un contrat d'objectifs au service des nos enfants et de nos enseignants.

L'école doit également préparer tous les élèves à être des citoyens responsables. A cette fin, nous allons cette année axer plusieurs projets sur une **meilleure consommation de nos ressources naturelles**. Ainsi, des projets destinés à **réduire les consommations en électricité et en gaz** seront réalisés. Par ailleurs, afin de réduire les déchets produits, en plus de projets spécifiques menés de façon autonome par les écoles, **des fontaines à eau seront installées** dans chaque école.

Enfin, une attention particulière sera portée afin d'amener les enfants à **consommer davantage de fruits**. Des fruits ou du jus frais sont ainsi distribués gratuitement chaque semaine aux enfants dans le cadre du Programme Européen « Fruits et légumes à l'école » auquel la direction scolaire s'est inscrite.

GOFFIN Jean-Philippe

Conseil Communal des Enfants

Les petits conseillers sortants ont passé le flambeau aux nouveaux qui siégeront durant l'année scolaire 2019-2020.

Nous réitérons donc toutes nos félicitations à **BASTIN Marie, BENITO RODRIGUEZ Léa, DELOBBE Alizée, DIDIER Nicolas, DUBOIS Leelou, GERARD Kéandro, GLINNE Gwenan, MARIE VANDER JEUGT Maëlle**

Ramassage des immondices - Information

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent très tôt le matin, à partir de 5h30. **Il est conseillé de sortir les déchets la veille à partir de 18h.**
Faites en sorte que vos sacs de déchets résiduels et organiques ainsi que vos sacs PMC et votre conteneur papiers-cartons **soient bien visibles et accessibles.**
Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur; cela complique le travail des collecteurs.
En cas de travaux ou au cas où une voirie publique de par son état ou suite à une circonstance particulière ne serait pas accessible aux véhicules de collecte à l'heure habituelle de passage, le Bourgmestre peut obliger les riverains à placer leurs sacs dans une autre rue ou à un coin de rue accessible le plus proche de leur habitation.

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

Horaire de basse saison dans les recyparcs

Depuis le 17 septembre et jusqu'au 13 juin 2020 inclus, l'ensemble des recyparcs de la zone HYGEA passent en horaire de basse saison.

Ils ouvriront leurs portes à 9h (au lieu de 10h) et les fermeront à 17h (au lieu de 18h) du mardi au vendredi.

Le samedi, les recyparcs seront ouverts de 9h à 17h comme en horaire d'été.

Fermeture, les lundis, dimanches et jours fériés.

Afin de permettre la fermeture des recyparcs aux heures affichées, tout véhicule dont le temps de déchargement est estimé à plus de 15 minutes ne sera pas admis après 16h45.

Renseignements :

065/87.90.90

« Plastique un jour, coton toujours »

Osez le sac à vrac !

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, c'est un temps fort pour essayer de diminuer nos déchets et de consommer mieux. Penser réemploi, c'est éviter que par exemple, un sac plastique finisse à la poubelle ou dans la nature après un usage unique de 20 minutes en moyenne ! L'intercommunale Hygea invite tous les citoyens à opter pour le sac réutilisable !

Le sac plastique à usage unique, c'est dépassé !

L'impact environnemental de l'usage des sacs en plastique est connu. Les « mers » de plastique formées par les courants marins et la présence de sacs dans les déchets sauvages ramassés en Wallonie témoignent de ce désastre écologique. Ces éléments ont notamment poussé le Gouvernement wallon à interdire l'usage des sacs de caisse en plastique en 2016 et celui des sacs en plastique plus légers destinés à emballer les fruits et légumes frais en 2017.

Cependant, il existe des exceptions à cette interdiction et les habitudes des commerçants et des consommateurs ont la vie dure. Résultat ? On retrouve encore beaucoup de sacs plastiques !

Osez le sac réutilisable

L'intercommunale Hygea, en collaboration avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, organise une action de sensibilisation au sac à vrac dans le cadre de la semaine Européenne de réduction des déchets. Objectifs : inciter les citoyens à dire adieu au sac plastique à usage unique et les inviter, par la même occasion, à tester l'achat en vrac. Une excellente solution pour éviter les emballages inutiles et le gaspillage alimentaire.

Distribution gratuite de sacs à vrac

Le samedi 23 novembre 2019, votre commune distribuera aux citoyens des duos de sacs à vrac (un grand et un petit) mis à disposition par l'intercommunale. Découvrez la liste des actions sur le site www.hygea.be.

Ces contenants réutilisables en coton emballeront durablement vos provisions aux rayons fruits, légumes ou encore épicerie sèche.

Où les utiliser ?

Les sacs à vrac et autres contenants réutilisables peuvent être utilisés à peu près dans tous les magasins, il suffit d'oser demander ! Surfez sur www.hygea.be pour trouver des magasins en vrac dans votre commune ou pour découvrir d'autres conseils pour réduire vos déchets !

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019
à 18h30 salle Nicodème à Fontaine-Valmont

Distribution des sacs par la Commune et présentation du principe du vrac par des commerçants.

Plus d'informations sur notre site internet **www.merbeslechateau.be** ou auprès de l'Office du Tourisme **071/55.90.85**

Tester la présence de radon dans votre habitation

Comme chaque année, Hainaut Vigilance Sanitaire organise une campagne de détection du radon **entre le 1er octobre et le 31 décembre 2019.** Cette campagne est menée conjointement avec les autres Provinces wallonnes, la Région Bruxelloise et l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire.

Pourquoi doser le radon dans votre habitation ?

Le radon est un gaz radioactif présent naturellement dans le sous-sol et il peut s'infiltrer et s'accumuler dans les habitations. **Son inhalation peut provoquer le cancer du poumon** (c'est la deuxième cause connue de cancer pulmonaire après le tabac).

Sa présence est indétectable sans un appareillage spécifique (pas d'odeur, pas de signe particulier et pas de symptôme). C'est la raison pour laquelle Hainaut Vigilance Sanitaire conseille fortement les citoyens à réaliser une détection préventive.

La mesure préventive du radon concerne tous les citoyens et surtout ceux qui habitent au niveau d'un rez-de-chaussée ou d'un sous-sol (le radon n'est généralement pas en concentration importante dans les étages).

La présence de radon n'est pas une fatalité ! On peut généralement l'éliminer en améliorant le renouvellement d'air de la maison et parfois en colmatant les voies d'entrées (fissures, passage de tuyau de chauffage,…). Dans les zones riches en radon, on peut aussi prévenir le risque d'exposition en plaçant une membrane spécifique avant la construction (membrane pare-radon).

Il vous est possible de **commander un détecteur** et de trouver des informations précises sur le radon en consultant le site www.actionradon.be ou en téléphonant au 065/403.610. **Le service coûte 20 euros**. Il comprend le coût du détecteur, son analyse mais aussi une expertise à votre domicile lorsque le résultat de la mesure est élevé (supérieur à 600 Bq/m³).

Le détecteur mesure 5cm de haut et il sera envoyé par la poste.

Zone de secours Nid de guêpes

Dès le 1er décembre 2019,

tous les montants payés en espèces (billets et monnaie) devront être arrondis aux 0 ou 5 cents les plus proches.

CPAS - Info Télé-Accueil Mons-Hainaut ASBL

Télé-Accueil est un service téléphonique qui propose une écoute à toute personne en difficulté ou en détresse qui éprouve le besoin de parler à quelqu'un. Tout un chacun peut appeler, quels que soient son vécu et ses difficultés (angoisses, conflits, solitude, problème de santé, questionnement, …)

Encadrés par des professionnels, des écoutants bénévoles se relaient 24h/24, 7 jours/7, pour écouter et ce, avec une garantie de confidentialité et d'anonymat. Suivant les situations, une orientation vers d'autres services peut également être proposée.

Vous pouvez les contacter au numéro d'appel gratuit 107 ou par chat de 19h à 23h sur www.chat-acceuil.org

L'AIDE FAMILIALE : UN(E) INTERVENANT(E) POLYVALENT(E) DU DOMICILE QUI PERMET A LA PERSONNE AIDEE DE RESTER ACTRICE DE SA VIE QUOTIDIENNE

Le CPAS de Merbes-le-Château propose à ses citoyens un service d'aide aux familles et aux personnes âgées agréé par la Région Wallonne. Le barème horaire, imposé par la Région Wallonne, varie en fonction de la situation familiale.

Le rôle social de l'aide familiale est de permettre le maintien à domicile des personnes et de leur assurer une qualité de vie. L'ensemble des tâches réalisées contribue au bien-être quotidien des personnes et relève par exemple des domaines suivants :

Aide à la vie quotidienne : aider à l'entretien courant des pièces habitées et du linge, aider à la préparation des repas, accompagner pour les déplacements à l'extérieur (courses, hôpital)

Rôle sanitaire : tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité de la personne afin d'éviter tous risques d'accidents

Rôle éducatif : soutien des familles dans leur rôle éducatif,…

Aide relationnelle : soutien par la présence, le dialogue, le maintien de l'autonomie

Aide sociale : accompagnement lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la responsable du service Madame WALBRECQ, Assistante Sociale tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00 au n° **071/59.75.43**

ONE
OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Activités collectives gratuites pour cette fin d'année 2019

07/11/2019 - Merbes-le-Château - 10h - Massage des bébés

07/11/2019 - Labuissière - 13h30 - Portage physiologique des bébés

05/12/2019 - Labuissière - 13h30 - Massage des bébés

12/12/2019 - Merbes-le-Château - 10h - Portage physiologique des bébés

Le prochain dépistage visuel pour les enfants de 18 mois à 3,5 ans aura lieu à Merbes-le-Château, le **mardi 3 décembre 2019** sur rendez-vous auprès de l'infirmière, Mme DURIEUX au **0499/572.634**

Lieux de consultations et des activités

Labuissière : rue Neuve 18/2 (salles polyvalentes)

Merbes-le-Château : rue de la Place 15 (accès par la ruelle à l'arrière de l'Office du Tourisme)

Accueil extrascolaire - Stage de fin d'année

Du 30 décembre 2019 au 03 janvier 2020 (férié le 01/01/20)

Stage de Nouvel An pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Le stage se déroule à **l'école communale de MERBES-LE-CHÂTEAU** (rue Haute 7) de 7h15 à 17h30.

Prix : **5 euros par jour** /enfant Thème : ***« Une nouvelle année en beauté »***

Inscriptions et renseignements : Mme Isabelle OOSTENS **071/55.90.86**

Rubrique état civil

Naissances

- ◊ GILBART Talya - 29-07-2019 - LB
- ◊ BUISSERET Clovis - 11/08/2019 - MLC
- ◊ VERMEESEN Eléonore - 23/08/2019 - MLC
- ◊ HOEBEKE Lucas - 29/08/2019 - MSM
- ◊ COPPIN Letty - 20/09/2019 - FV
- ◊ SCHARLAKEN Rosalie - 01/10/2019 - LB
- ◊ CORNEZ Arthur - 07/10/2019 - LB

Mariages

- ◊ Mr Jean François HENREAUX et Mme Georgette HERBIGNIAUX - 24/08/2019 - FV
- ◊ Mr Jules RIFAUT et Mme Anne-Sophie VAN LESBERGHE - 14/09/2019 - MLC
- ◊ Mr Sébastien RAMLOT et Mme Ambre PAUCOT - 28/09/2019 - LB

Décès

- ◊ DUQUESNE Fernande - 09/08/2019 - MLC
- ◊ DEHU Emilie - 18/08/2019 - MSM
- ◊ CHEVRY André - 20/08/2019 - LB
- ◊ GOSSIAU Mariette - 13/09/2019 - MLC
- ◊ FOURMENTIN André - 20/09/2019 - LB
- ◊ HOUDART Raymond - 23/09/2019 - LB
- ◊ BOURLARD Carmen - 30/09/2019 - MSM
- ◊ PESQUET Emilie - 02/10/2019 - FV

Prix concours façades fleuries

Comme chaque année, l'Administration Communale a récompensé 10 personnes dans les quatre communes de notre entité ayant participé à son embellissement en fleurissant leur habitation.
De plus, dans chaque commune, un premier prix a été attribué pour la plus belle façade.

FONTAINE-VALMONT : Mr et Mme BERGER Jacques

LABUISSIERE : Mr PITTEMAN René et Mr et Mme VAN DENDER Daniel (pour le prix de l'originalité)

MERBES-STE-MARIE : Mr WIARD Laurent

MERBES-LE-CHÂTEAU : Mr BAISE Gérard

De jeunes Merbiens au Mémorial Van Damme

Le 6 septembre, une vingtaine de jeunes issus des entités de Lobbes et de Merbes-le-Château ont pu assister gratuitement à la 43e édition du Mémorial Van Damme qui s'est tenue à Bruxelles. Une agréable soirée organisée via le Plan de Cohésion Sociale qui leur a permis d'observer des athlètes internationaux de renom et de nouer des contacts avec les jeunes des villages voisins.

Challenge sportif de Merbes-le-Château

Depuis quelques années, la commune de Merbes-le-Château organise un challenge sportif qui a pour but de promouvoir les sports aisément accessibles à tous et de maintenir une cohésion sociale forte entre nos citoyens.

En tout, plus de 1200 personnes ont pris part à au moins une des quatre activités qui constituaient cette édition 2019.

Ce 6 octobre, 21 athlètes ont été récompensés pour leur participation à au moins deux activités de cette organisation. Nous les remercions vivement pour leur participation récompensée, comme il se devait, par des petits bons d'achat bien mérités.

Rubrique travaux

Rénovation Place Ste Anne à Labuissière

Rénovation rue des Bouveries à Merbes-le-Château

Rénovation rue Haute à Merbes-le-Château

Le petit coin des scientifiques

Solution du problème précédent (Bulletin n°4/2019).

La substance chimique responsable de cette impression de brûlure, dans le cas du piment, est la capsaïcine qui se lie aux sites récepteurs de la bouche et de la gorge. La capsaïcine est une huile, pratiquement insoluble dans l'eau. Pour la déloger (et atténuer la brûlure), il faut une substance contenant un corps gras, comme du lait, alors que la salive ou de l'eau n'y suffit pas. Par contre, ce qui donne du piquant à la moutarde, ainsi qu'au raifort et au wasabi, c'est l'isothiocyanate d'allyle. Ce composé est légèrement soluble dans l'eau et peut donc être mieux dispersé par la salive. En outre, il est plus volatil que la capsaïcine et s'évapore plus rapidement. C'est pourquoi il peut aussi pénétrer les voies respiratoires et propager l'impression de brûlure jusqu'aux neurones sensoriels du nez.

Nouveau problème : « Carré magique »

Complétez le carré 3X3 suivant de manière à ce que le total de chaque ligne, de chaque colonne et des deux diagonales donne le même résultat. Je vous rappelle que les chiffres de 1 à 9 ne peuvent être utilisés qu'une seule fois.

8	1	6

Agenda des festivités

Commémoration du 11 novembre

A l'occasion de l'Armistice, le Collège Communal rendra hommage aux soldats disparus durant la guerre 14-18. Vous êtes invités à venir vous recueillir aux monuments aux morts dans nos quatre communes.

- **Fontaine-Valmont : Chapelle St Donat, rue de l'Eglise à 10h**
- **Merbes-Ste-Marie : Monument, Place communale à 10h30**
- **Merbes-Le-Château : Monument, rue Notre Dame à 11h**
- **Labuissière : Monument, rue Neuve à 11h30**

Merbes-Ste-Marie – Salon communal

« Le Merbien »

Les 16 et 17 novembre 2019

L'asbl « **Art à Tout Vent** », groupe artistique de Merbes-Ste-Marie, vous invite à découvrir son

Exposition annuelle d'oeuvres d'art et d'artisanat.

Peinture, céramique, bronze, bijoux, photos, artisanats divers… Artistes locaux et régionaux

Concours d'affiches « **Carnaval 2020** »-100ème

Samedi à partir de 15h :

15h30' démonstration de montages floraux

18h30' vernissage

Dimanche de 10h30 à 18h30
apéritif musical

18h15' Remise des prix du concours d'affiches

Pour tous renseignements : Josiane Vanden Broeck

064/28.21.11

Dans une ambiance conviviale, nous vous ferons goûter des aliments savoureux, naturels, équitables.
Buffet libre service.

Petits pains à la quinoa, crêpes et riz au lait maison, jus de fruits, chocos et confitures d'ici et d'ailleurs.

Fromages, beurre, yogourts, fruits et légumes de producteurs locaux.

12 ème petit déjeuner OXFAM
Déjà ?

Dimanche 17 novembre 2019
Comme d'habitude !

Salle Lengrand à Merbes-le-Château
On connaît !

Prix : adulte 6 €
enfant (-12ans) 4 €
Ou plus

Oxfam est une organisation humanitaire d'aide au développement de projets dans le tiers monde (www.omdm.be/petitsdejeuners)

Marché de Noël
Monschau Allemagne

Samedi 30 Novembre 2019

Ramassage :
7h15 : Merbes-Sainte-Marie—Eglise
7h30 : Merbes-le-Château—Grand'Place
7h45 : Labuissière—Rue Neuve (Monument aux Morts)
8h00 : Fontaine-Valmont—Place Desoil
19h00 : Retour vers Merbes-le-Château

Journée Libre 20 €

Renseignements et Réservations : Véronique Préaux—0474/64.32.34

Paiement par virement bancaire au compte de l'administration communale :
IBAN : BE27 0910 0039 2473
Communication : Monschau

!! Le paiement fait office de réservation !!

"LES GILLES DE LA TAVERNE DE L'ECLUSE" ORGANISE
À LA SALLE COMMUNALE DE LA BUISSIÈRE
le 09 novembre 2019
SOUPER TARTIFLETTE

Apéro
Plat
Dessert
ou
Assiette Froide

ADULTE 15€
ENFANT (-12 ANS) 12€
ADULTE 12€
ENFANT (-12 ANS) 10€

Réservation avant le 2 novembre auprès de la Secrétaire Nancy Puissant 0491/020 734

RESTAURANT - TRAITEUR
Le Pré en Bulles
Le goût c'est ici
Cuisine française et européenne
Service traiteur (à emporter)
Viandes issues de notre production.
OUVERT:
Ouvert tous les jours de 12h à 14h et de 18h à 21h
Ouvert l'été non-stop le Samedi et Dimanche de 12h à 22h
(le Lundi midi et Mardi midi sur réservation. Fermé le mercredi)
Rue de Palumeau, 1
6567 Merbes-le-Château
T: 071 58 24 90
www.lepreenbulles.be
Gîtes à la ferme

Alimentation Générale Ultra Service
Au Petit marché
071 55 84 34
Rue Neuve, 15a - 6567 La Buissière

Horticulture Defossez
Jardinerie - Fleuriste
Cadeaux - Plantes - Fleurs
à votre service depuis 1902
Rendez nous visite ! réponses sur place

BORRENS André
Vente - Entretien et réparation
Matériel agricole & Manutention
071/ 55 78 53
Rue Saint Pierre 1/1 - 6567 Labuissière
www.borrensets.be

PHARMACIE DE LABUISSIERE
Labuissière Médical
Pharmacie De Broux
Rue Ferrer - 6567 Labuissière
Tél.: 071 55 52 34 - Fax: 071 58 84 73
Service Taxipostal antiquaire

BNP PARIBAS FORTIS
VOTRE AGENCE d'ERQUELINNES

GERARDIN DUCHARNEUX
GERANT: FRANZ GUYOT
MONUMENTS FUNERAIRES - CAVEAUX - CAVURNES - MARBRE DE BATIMENTS - TERRASSES - MARBRERIE - PLANS DE TRAVAIL - SALLES DE BAINS ET BUANDERIE - MOBILIER URBAIN - ENTRETIEN

Loca Chapiteaux Paucot
LOCATION CHAPITEAUX AUTOPORTANTS
Dany Paucot 0496/20.87.40
dany@chapiteauxpaucot.com
Joakim Paucot 0491/ 367. 059
joakim@chapiteauxpaucot.com
COMMERCIAL PAUCOT & FILS
Montage et démontage effectués par nos soins
Salons de 100 à 500 m²

ERQUELINNES MATERIAUX
Matériaux de construction
Tél.:071 55 52 88
Route de Mons 24b
Montignies-Saint-Christophe

BADI
Brasserie Abbaye De Lobbes
Votre partenaire boisson
Rue des Herbiers, 1
Zoning Lobbes-Thuin
6540 Lobbes
Tél: 071/59 14 09
info@badi-boissons.be
www.badi-boissons.be

Paucot Construction
Charpente et Menuiserie en Bois
Rue de la Gare 135
6560 Erquelinnes
Christophe Paucot
Tél: 0475/95 18 15 - christophepaucot@hotmail.com
www.paucotconstruction.be
Entreprise recommandée par Gilles de Belgique

Taverne de l'Ecluse
Place de la Buissière, 1/3 - 6567 La Buissière
0495 25 67 40
Location de salle pour +/-60 - 70 personnes

JEAN-YVES ROULET
Agent indépendant
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
PRÊTS - PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
ÉPARGNE - PLACEMENT
Place de la Gare, 4 - 6567 LABUISSIERE
0495/51.61.03 - fax: 071/51.66.75
Gsm: 0496/84.52.03 - e-mail: jeanyves@assurlines.be

Entreprise HENRY
Carrelage - Chape - Plaquiste
Tél: 0475/ 98 24 90
Gsm: 0496/ 20 20 20
Quai Wauters

LE COMITÉ DES GILLES.
Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident

LABUISSIERE—Salon communal

TIR AU BOUDIN par l'Archery Club Labuissière

Les 13, 14 et 15 décembre 2019

Tir à 18 mètres et tir à 10 mètres
pour les jeunes de 13 ans et moins

Vendredi : tir à 19h30
Week-end : tir à 14h

Inscriptions et renseignements :
DELTOUR Gérald **0475/25.91.86**
gerald.deltour@skynet.be

ATTENTION, bientôt les Fêtes de fin d'année.
Ne reprenez pas le volant, si vous avez consommé de l'alcool !

Merbes-le-Château
rue des Rosières

Illuminations de Noël

Du 8 décembre 2019 au 06 janvier 2020

Vin chaud,
bière de Noël,
pecket,...
Petite restauration

Chalet ouvert les 13, 14, 20 et 21 décembre 2019 de 18h à 22H

Bienvenue à tous !

Une organisation du Comité de Quartier « Les Rosières » Contact : 0473/11.84.17